



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100078943217247>

Sainte-Terre (33350)

« Le silure » dans la presse

<https://www.lefigaro.fr/bordeaux/peche-considere-comme-un-nuisible-le-silure-est-dans-le-viseur-des-autorites-en-gironde-20240929>

Pêche : considéré comme un nuisible, le silure est dans le viseur des autorités en Gironde



Par Marie-Hélène Hérouart

Publié le 29/09/2024 à 09:04

Mis à jour le 29/09/2024 à 10:35

Originaire du Danube, ce poisson a été introduit dans les rivières françaises pour la pêche de loisirs dans les années 80-90. Depuis, il a colonisé l'espace et dévore les poissons migrateurs.

En Gironde, [haro sur le silure](#). Ce gros poisson vorace prolifère au détriment des poissons migrateurs, parmi lesquels [la lamproie](#). Les pêcheurs d'eau douce de la Gironde, à qui on a interdit de prélever ce mets indispensable à un [célèbre plat bordelais](#), [dénoncent ce phénomène](#) depuis avril 2023. Mi-septembre, les conclusions d'une étude présentée par la préfecture de la Gironde [leur donne raison](#).

L'expérience scientifique, menée depuis 2020, révèle en effet que 58% des estomacs des 4017 silures analysés ces trois dernières années sont composés de poissons migrateurs. Et le silure, en fin gourmet, à ses préférences : il dévore 24% des lamproies, 17% d'aloses feintes, 17% de grandes aloses et les 42% restants en autres poissons, batraciens et invertébré. Fait non négligeable, ce chasseur des rivières est d'ailleurs cannibale puisqu'il consomme 5%... de sa propre espèce. « Ces données sont 70 fois plus élevées que les pertes de poissons migrateurs liées à des pêches accessoires », analyse Hélène Chancel Lesueur, directrice adjointe de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement auprès de la préfecture.

À la pêche aux silures

Le hic ? « Un silure mange la moitié de son poids en poissons par an et comme c'est le plus gros poisson de la rivière, c'est aussi celui qui en mange le plus », explique Sébastien Goupil, conseiller eau et agriculture auprès du préfet de la Gironde. Or, ces poissons peuvent mesurer jusqu'à 2,70 mètres et peser plus de 150 kilos. Et ils seraient très nombreux dans la Garonne et la Dordogne : les pêcheurs évoquent la présence d'un stock de plusieurs tonnes sur certains tronçons de ces fleuves. Une population massive, qui diminue donc les chances de survie des poissons migrateurs. Sauf que ces derniers, à l'instar des saumons, reviennent pondre là où ils sont nés à l'heure de la reproduction. Une prédation trop importante pourrait donc tout simplement entraîner leur disparition dans ces eaux.

À lire aussi : [Suspension de la pêche à la lamproie en Gironde : l'État se pourvoit en cassation](#)

Pour l'éviter, la préfecture de la Gironde et de la Nouvelle Aquitaine renforce les missions de pêche du silure, sans limitation en quantité, sur plusieurs tronçons stratégiques de la Garonne et de la Dordogne. Des prélèvements qui sont réalisés aux filets, aux verveux ou aux cordeaux, car ces méthodes ont démontré qu'elles pouvaient capturer les silures sans faire de dommages collatéraux parmi les poissons migrateurs. Objectif : réduire la population de silures dans certaines zones ciblées tels que les alentours des barrages qui sont des « goulots

d'étranglement » pour les poissons migrateurs, et ce notamment pendant la saison de la reproduction. Des opérations de translocation de lamproies dans des secteurs dénués de silures sont également réalisées pour tenter de les préserver.

Un deuxième protocole, qui devrait être lancé en 2025, est en cours d'élaboration pour étendre ces dispositifs au bassin de l'Adour et à la Charente, où le silure pullule également. Une régulation humaine, qui vient en réalité réparer un déséquilibre également créé par l'homme. Originaire du Danube, le silure a en effet été introduit en France dans les années 80-90 (alors qu'il n'y vivait plus depuis l'ère glaciaire) à des fins de « *pêche de loisirs* ». Heureux dans les eaux françaises, l'animal prolifère depuis et il colonise toujours plus les cours d'eaux où des espèces autochtones peinent désormais à survivre en sa présence. Pour valoriser les importantes quantités de silures qui s'appêtent à être tuées, la préfecture de la Gironde réfléchit par ailleurs aux moyens qui pourraient permettre de les faire passer de nos rivières à nos assiettes.

Annotation de Joël Duporge, Grand Maître de la Confrérie « La Lamproie à la Bordelaise »

« Je suis triste que l'état physique de notre Grand Maître Honoraire Jacqueline Rabic ne lui permette pas de prendre connaissance de cet article qui donne enfin raison au combat qu'elle a mené pendant plusieurs années. »